

# Le Sancedéen

Bulletin municipal n°32 - Printemps 2018



Club Nautique Aubeis



Théâtre



Restaurant scolaire



Ville de Saint-Julien-les-Villas

## Séjour en Alsace

Voyage de 3 jours et 2 nuit du 11 au 13 juin 2018

**Prix :** 520€ pour une base de 30 personnes

### Au programme

#### Jour 1

Départ en autocar de Saint Julien les Villas  
Déjeuner dans la région de Gérardmer  
Visite de la confiserie des Hautes Vosges à Plainfaing  
Départ pour Kintzheim, tour de petit train pour visiter le parc des cigognes à l'entrée du village viticole et parc d'attraction.  
Arrivée à l'hôtel et installation dans les chambres



#### Jour 2

Départ pour Colmar avec guide et visite de la ville avec le petit train  
Route des vins avec arrêt à Riquewihr

#### Jour 3

Départ pour Hochfelden  
Visite de la brasserie Meteor avec dégustation.  
Music Hall Adam Meyer à Kirrwiller avec déjeuner au restaurant « Le Majestic » et spectacle « Miss et Mystère »  
Voyage de retour



### Prestations incluses :

Transport en autocar  
Hébergement en chambre double  
Pension complète du déjeuner du jour 1 à celui du jour 3  
Visites mentionnées au programme et entrées selon programme  
Déjeuner spectacle avec menu Plaisir + boissons, place d'Honneur  
Taxe de séjour  
Assurance responsabilité civile  
Assistance de rapatriement médical et annulation

Réservation auprès de Mme GUYOT Béatrice au 03.25.71.79.38 CCAS.



## Les 20 ans du jumelage Rivergaro / Saint-Julien-les-Villas



Pour fêter cet exceptionnel événement, et sur l'invitation de nos amis italiens, un voyage officiel est organisé du **5 au 10 septembre** prochain dont le programme est le suivant : les 6 et 7 septembre, visite de Brescello, village de Don Camillo et Peppone, déjeuner-croisière sur le Pô, visite des châteaux de Roccabianca et de Colorno, visite de la maison Barezzi à Busseto et de la Villa Verdi à Sant'Agata. Les 8 et 9 septembre, visite de Piacenza et participation aux festivités du 20ème anniversaire du jumelage de notre commune avec Rivergaro.  
Logement en hôtels 3 et 4 étoiles ; transport en autocar grand tourisme ; visites et repas compris. **Prix entre 400 et 470 €.**

*Si vous êtes intéressé, vous pouvez appeler Mme Patricia Bizzari, présidente du comité de jumelage au 06 75 02 26 52 qui vous donnera des informations plus précises.*



## Que d'eau !

Nous nous plaignions en automne du manque d'eau, et du niveau anormalement bas de la Seine dont le débit n'était plus qu'à 10m<sup>3</sup>/s. Mais fin décembre et fin janvier, les éléments climatiques se sont déchaînés contre nous. Quatre tempêtes accompagnées de violentes rafales de vent et de pluies provoquent des chutes d'arbres et la remontée des débits de la Seine :120m<sup>3</sup>/s à partir de la mi janvier en entrée de Saint Julien. Puis ce fut la pluie incessante entre le 15 et le 22 janvier provoquant une nouvelle montée des eaux et des nappes phréatiques. Le 19 janvier le débit de la Seine passe à 180m<sup>3</sup>/s pour atteindre son maximum durant le week-end à 205m<sup>3</sup>/s. Pendant les jours suivants le débit se stabilise autour de 180 m<sup>3</sup>/s. Il faudra attendre le 5 février pour que le niveau commence à redescendre, et encore quelques jours pour que les nappes phréatiques se mettent également à baisser.

Que d'eau dans les caves, garages et sous-sols des maisons. Combien d'habitations les pieds dans l'eau, privées d'eau potable, de chauffage ou d'électricité! Les quartiers de la Burie, de la Moline, du Sillon des Lys sont touchés pour ne citer que les principaux sans oublier le Château des Cours, la Coopérative, etc... Les remontées de nappes sont principalement la cause des dégâts. Quelques habitations ont été inondées par le débordement de la Seine route de Verrières.

Nous avons aussitôt mis en place le Plan Communal de Sauvegarde avec un accueil téléphonique 24h/24, 7 jours sur 7, avec les élus, les agents municipaux et des bénévoles, pour répondre au mieux aux nombreuses sollicitations des Sancéens. Une surveillance de la police municipale, 24h/24, était effectuée auprès des personnes impactées par cette catastrophe. Nous avons dû mettre également en sécurité les berges de la Seine et du Triffoire devenues dangereuses, et décider de fermer le pont du déversoir parce que beaucoup trop de personnes venaient prendre des photos. S'approcher trop près de la Seine, quelquefois avec des enfants, c'était prendre le risque de glisser et d'être emporté par le courant. De plus, avec la traversée des curieux, la circulation des véhicules devenait trop dangereuse sur le pont.

Je tiens à remercier les Sancéens pour leur patience et leur pragmatisme dans cette épreuve, les élus, les agents municipaux, les bénévoles pour l'aide qu'ils ont apportée.

Mes remerciements s'adressent aussi aux services de l'état avec en premier lieu Monsieur le Préfet, ainsi que les forces de l'ordre, les pompiers, les services de Troyes Champagne Métropole, notamment le service rivières pour leur soutien et leurs actions durant toute la crise. Un grand coup de chapeau pour leur disponibilité et leur engagement.

## SOMMAIRE

● Édito .....	3
● Affaires générales .....	4
● Finances .....	7
● Citoyenneté .....	10
● Affaires scolaires .....	12
● Développement durable .....	14
● Urbanisme .....	16
● Expression politique .....	19
● Sports .....	22
● Vie culturelle .....	26
● Affaires sociales .....	30
● Etat civil .....	31

Jean Michel Viart  
Maire de  
Saint-Julien-les-  
Villas  
Vice-président de  
Troyes Champagne  
Métropole



**Editeur :** Mairie de Saint-Julien-les-Villas

**Directeur de publication :** Jean Michel VIART

**Conception et réalisation :** Olivier JOUAULT

**Crédit photos :** Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Jean Marie

Guyot, L'Est Eclair, Patricia Bizzari, Fotolia, Denise Chaput

**Maquette :** Mairie de Saint-Julien-les-Villas

**Impression :** Imprimerie la Renaissance

**Dépôt légal :** 1<sup>er</sup> trimestre 2018



### Le plan communal de sauvegarde

Après les nombreuses chutes de pluie du mois de janvier et suite à la décision prise par la Préfecture de l'Aube de déclencher l'alerte orange inondation, la commune a immédiatement procédé à la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde.



Espace Brision : on aperçoit encore le banc et la poubelle



Espace Brision, le 26 janvier à 11h : le banc a quasiment disparu sous l'eau

### Réactivité et organisation

En effet il fallait s'attendre à un débordement probable des différents cours d'eaux qui traversent notre commune et particulièrement la Seine mais aussi dans un second temps à une remontée des nappes phréatiques. Une information rapide des habitants des zones sensibles de notre commune devait être faite. Elle l'a été immédiatement à l'aide de tracts déposés dans toutes les boîtes aux lettres des personnes concernées, d'affiches déposées chez tous les commerçants de notre commune et des communes proches, mais aussi à l'aide du journal électronique d'information situé près de l'Intermarché des Rives de Seine et sur le site internet de la commune.

### De nombreux moyens mis en place

Une cellule de crise a été instaurée à la mairie. Elle a fonctionné 24 heures sur 24 pendant toute la durée de l'alerte et pouvait être contactée à un numéro spécial indiqué sur tous les moyens de communication précisés ci-dessus. Notre police municipale a été réquisitionnée 24 heures sur 24 pour surveiller les zones sensibles de la commune et répondre aux inquiétudes des habitants touchés par la montée des eaux. Les employés des services techniques ont immédiatement procédé à la sécurisation des berges. L'accès du pont du déversoir a été interdit afin de prévenir tout risque d'accident. Une action spéciale d'information et de prévention a été faite envers les zones d'habitats à risque et les personnes vulnérables. Le Syndicat des eaux de notre commune a procédé à une surveillance toute particulière, plusieurs fois par jour, pour vérifier la qualité de l'eau.



## État de catastrophe naturelle déclaré

Aujourd'hui l'alerte est levée mais elle pourrait être réactivée en fonction des conditions climatiques. Et si la Seine n'a pas beaucoup débordé ce sont les remontées de la nappe phréatique qui ont causé beaucoup de dégâts chez de nombreux sancéens qui doivent contacter leur assurance pour déclarer leur sinistre.

Deux cas sont à envisager :

- Vous êtes assuré pour le risque inondation et un dossier doit être déposé directement auprès de votre assurance.
- Vous n'êtes pas assuré pour le risque inondation et votre assurance vous demande de lui fournir un dossier catastrophe naturelle. Après avoir rempli ce dossier, vous devez le déposer en mairie qui le transmettra au service compétant de la Préfecture.

L'arrêté de l'état de catastrophe naturelle pour les zones de débordement est paru au journal officiel le 24 février 2018. L'arrêté de l'état de catastrophe naturelle pour les zones de remontée de nappe phréatique doit paraître au mois d'avril. ●



Route de Verrières le 28 janvier

D49 Route de Verrières  
près des Bois de Marvaux  
Lieu dit "Le Clos"  
28-01-2018 à 10h30



Niveau et Débit du Déversoir  
Vendredi 09-02-2018 à 11h30



Le "Zouave" du Pont Danton  
Vendredi 09-02-2018 à 11h30



La borne "repère"  
Niveau de l'eau en  
"Zouave" du Pont Danton  
Vendredi 26-01-2018 à 11h

● À gauche : évolution du déversoir avec son apogée le 26 janvier

● À droite : le "zouave" du pont Danton avec la "borne repère" qui se retrouve quasiment submergée

## Service aux habitants

par Michel Brouillet

Environ deux cents habitations ont été touchées par les inondations. Essentiellement impactées par les remontées de la nappe phréatique, de nombreuses caves et sous-sols ont été inondés.

Pour soutenir les riverains en détresse et leur permettre d'évacuer plus facilement leurs biens endommagés, la commune a organisé un service de collecte "spéciale inondation" à domicile.

Plus de 30m<sup>3</sup> de déchets ont été ramassés pendant les deux semaines du service temporaire. ●





### Un grand moment d'émotion



Pierre OUZOULIAS, Sénateur des Hauts-de-Seine, petit-fils d'Albert Ouzoulias, arrière-petit-fils de Maurice Romagon, , était de passage à Troyes Dimanche 11 février dernier. A cette occasion, il a souhaité se rendre sur la tombe de ses arrières grands-parents inhumés au cimetière de Saint-Julien-les-Villas où l'attendait M. Jean-Michel Viart, maire de la commune. C'est avec une profonde émotion qu'il a déposé un coussin de fleurs rouges sur le monument, émotion partagée par Patricia Bizzari, Présidente Départementale de l'ANACR qui déposa une gerbe au nom de l'association. Jean-Pierre Cornevin, Gisèle Malaval et Marie Gattard-Lafond représentaient le Parti Communiste Français dont Maurice Romagon était un élu.

M. Jean-Michel Viart a remis à Pierre Ouzoulias le livre du

Chemin de Mémoire 39-45 qui met en lumière les actes de Résistance dans la commune. Après cette émouvante cérémonie, Pierre Ouzoulias a souhaité déposer un bouquet devant la plaque marquant le lieu de la maison de Maurice Romagon rue des Philippats. ●

**UN ACTE INQUALIFIABLE :** Madame Vieira, actuelle propriétaire de la maison, nous a signalé le vol des fleurs au cours de l'après midi même ! Honte à l'auteur de cet acte malveillant !



 **EIFFAGE**  
ROUTE

**Eiffage Route**  
Agence de Troyes  
Tél. : 03 25 76 24 24

**OBS** **Bâtiment & Habitat**  
*la passion du métier*

Couverture - Plomberie - Étanchéité - Charpente - Désamiantage

**GRUPE OBS BÂTIMENT & HABITAT**

Rue Alexandre Yersin - ZA Coulmet - 10450 BRÉVIANDES (TROYES)

Tél. 03 25 49 52 80 - Fax 03 25 75 37 48  
contact@obs-batiment-habitat.fr

[www.obs-batiment-habitat.fr](http://www.obs-batiment-habitat.fr)



## Deux comptes administratifs arrêtés au 31 décembre 2017



Le 26 mars 2018, le conseil Municipal a approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

Régi par le principe d'annualité, d'unité, de sincérité et d'équilibre, le compte administratif regroupe en

deux sections toutes les recettes et les dépenses de l'année. En 2017, un budget annexe vient se greffer au budget principal.

### LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

#### La section de fonctionnement

Les dépenses totales de **6 955 103 €** sont couvertes par des recettes totales de **7 652 105 €**. Le résultat de fonctionnement ainsi dégagé est de **697 002 €** qui permettra de financer en partie les investissements.

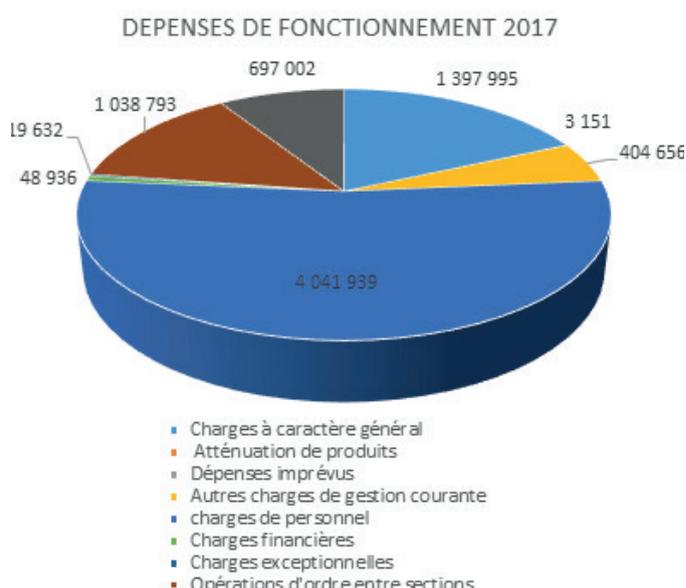
Une augmentation de 3.3 % des **dépenses réelles**, soit **189 567 €** :

- Les charges à caractère général 1 397 995 € sont en hausse de 90 523 €. Dans ces charges figurent les achats de prestations de service qui ont augmenté de 19 878 €, les fournitures de petit équipement + 21 223 €, les contrats de prestations de services + 16 652 €, les entretiens de terrains de sport + 24 932 €, les frais d'études et recherche + 19 877 €, les frais de publicités et publications + 19 955 €.

En revanche, d'autres charges à caractère général ont baissé : Parmi les plus significatives, les frais d'énergie et d'électricité -11 908 €, les produits de traitement -5 280 €, les fournitures non stockées -5 529 €, les réparations de voiries -36 791 €, les versements aux organismes de formation -13 498 €.



- Les frais de personnel 4 041 939 €, sont en hausse de 74 911 €. Pour rappel, un nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) a été mis en place en 2017. Par ailleurs, le Protocole Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations avec une majoration des points pour les catégories A, B et C et l'augmentation du taux employeur de 5 % à 30,65 % a contribué à cette hausse.



Des recettes réelles en baisse de **130 491 € (-1.85%)** :

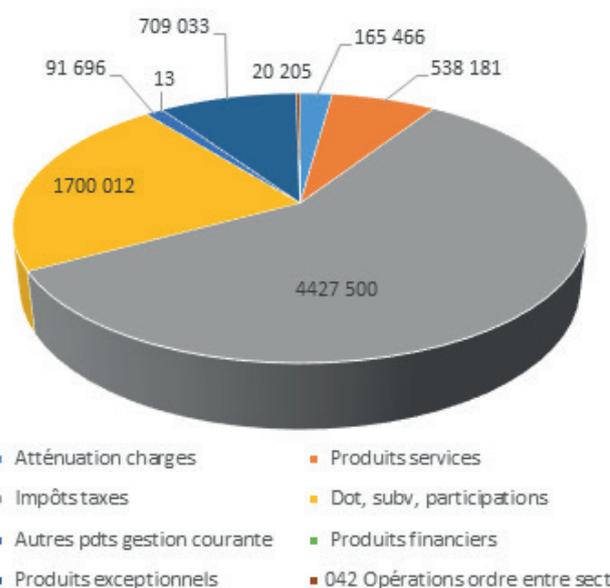
À l'exclusion des produits des services et du domaine en hausse de 15 720 €, les autres recettes affichent de façon globale des chiffres en recul.

- Les ressources fiscales à hauteur de 64 % des recettes réelles de fonctionnement (taux identique à 2016) sont une nouvelle fois en baisse et en 2017 c'est - 113 089 € (-2.6 %) par rapport à 2016. Les taxes foncières et habitation sont en recul de 75 883 €. Le reste des recettes « fiscalité reversée » est en hausse de 18 962 €.

- La dotation Globale de fonctionnement a poursuivi sa baisse en 2017 et s'affiche à 819 770 €, soit une baisse de 75 531 € par rapport à 2016, c'est une perte de 427 358 € par rapport à 2013.

- Les autres produits de gestion courante 91 696 € sont en recul de 12 789 €.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017



En 2017, la **capacité d'autofinancement** se voit ainsi réduite cette année de 334 922 € mais s'affiche tout de même à **1 031 872 €**, soit au même niveau qu'en 2013.

### La section d'Investissement :

En 2017, les dépenses totales d'investissement s'élèvent à **1 893 627 €**. Ces dépenses sont couvertes par des recettes d'investissements de **2 259 328 €**.

### Des routes rénovées, un éclairage plus performant

Cette année, l'accent a été mis sur les travaux de voiries **526 017 €** et les dépenses pour les économies d'énergie à hauteur de **400 503 €**.

Les enfants, les usagers au quotidien ou les promeneurs occasionnels de la rue des écoles, Burie, voltaire, Déver-soir, Louis blanc et pour le confort de tous ont finalement accès à des trottoirs et des routes rénovés.

Le gymnase Fernand Ganne a fait l'objet d'un renouvellement de l'éclairage par des LED pour 46 583 €. De même, l'éclairage public a été renouvelé à différents endroits de la commune : Au giratoire des rues Briand et Danton, dans les rues Pasteur, Louvières, Parmentier, Neveu, Dheilly, Bell, Pied, Vannes, Commanderie, Templiers, Coopérative, Gillet, Gare, Libération, Guenin, Ronsard, Villon, Bidot, Clos Balduc, Carnot, Canotiers, Haute Moline, Papeterie, Louis Blanc, Petel, Petit St Julien, Philip-pats, Coopérative, Egalité, Libération, Gillet et Sancey pour un montant global de 353 920 €.

Les travaux au stade de la Burie ont porté sur l'aménagement d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite au niveau des terrains de tennis 6 882 €, ainsi qu'un changement d'éclairage du terrain d'entraînement 11 656 € et un forage effectué pour l'arrosage des terrains 55 540 €.

La maison au 46 rue Gambetta a été démolie après désamiantage 26 818 €.

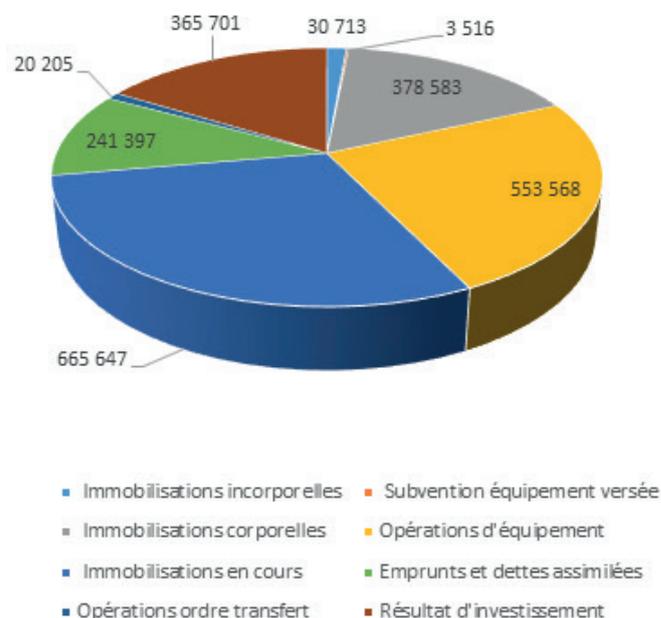
Entre la rue des templiers et la vélovoie, le chemin existant a été aménagé par un enrobé 17 400 €.

En ce qui concerne le matériel et outillage pour les services techniques 26 511 €, parmi les principales dépenses figurent un robot tondeuse 14 390 € et une tondeuse 1 800 €. Le parc automobile de la police s'est enrichi d'un véhicule hybride pour un total de 44 821 €.

Les enfants des écoles maternelles Fernand Ganne 1 et Robin Noir peuvent, au sein des récréations, varier leurs plaisirs avec une nouvelle structure de jeux extérieurs 17 000 €. Quant aux travaux de rénovation des différentes constructions (logements, salle Grimont, salle d'activité sportive du gymnase, nouveau logement de la police...), ils se chiffrent à 139 639 €.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017



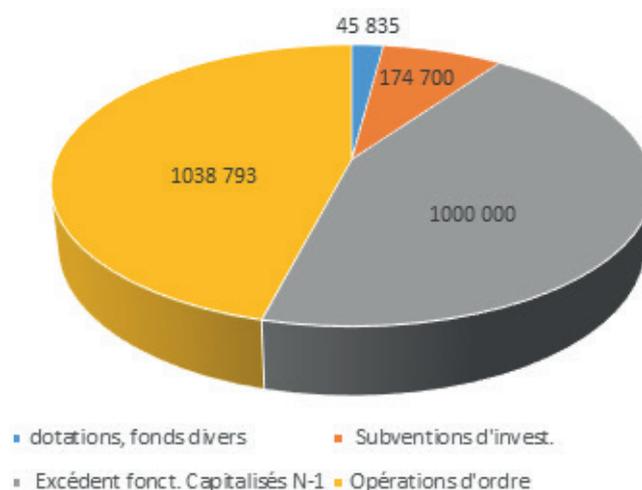
### Des subventions obtenues et un excédent de fonctionnement capitalisé financent les dépenses

En 2017, l'excédent de fonctionnement reporté sur les investissements est de 1 000 000 € comme en 2016. Il représente 44 % du budget total sans lequel les dépenses d'investissement ne pourraient s'exécuter.

Les subventions obtenues de 174 700 € sont supérieures à celles de 2016 et contribuent au financement propre disponible à hauteur de 10.2 %.

Les opérations d'ordre de 1 038 793 € ne font qu'équilibrer la section de fonctionnement où le même montant est noté en dépenses mais n'a pas d'incidence sur le financement global des dépenses de la commune.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017





## Structure et gestion de la dette contractée

Intérêt de la dette :

	2013	2014	2015	2016	2017	Prév. 2018
Intérêts de la dette	59 869€	50 491€	44 245€	51 114€	49 482€	43 534€

Les intérêts de la dette sont les charges financières liées aux emprunts en cours. Ils sont notés ci-dessus hors rattachement des ICNE : intérêts courus non échus.

### Annuité de la dette :

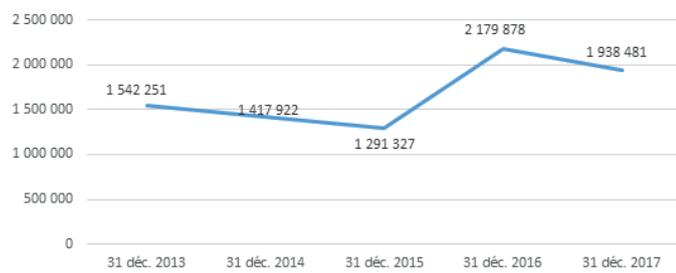
L'annuité de la dette représente la somme des intérêts d'emprunts et du montant du remboursement en capital de la commune.

En 2015, elle était à 170 840 €, en 2016 à 262 563 € et au 31 décembre 2017 à 290 563 €.

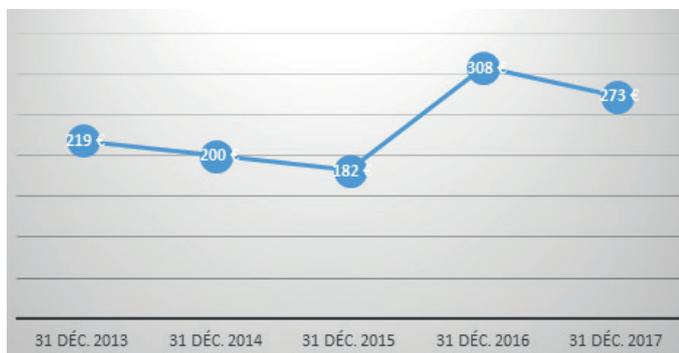
Par Sancéen, elle évolue ainsi de 24 € en 2015, 37 € en 2016 à **41 €** au 31/12/2017.

Pour rappel, pour une strate de 5000 à 10000 habitants, l'annuité est de **122 €** en 2015.

### Évolution de la dette de Saint-Julien-les-Villas



### Évolution de la dette de Saint-Julien-les-Villas par habitant :



Pour rappel, la dette par habitant pour une strate de 5000 à 10000 habitants est de 889 € en 2015.

Ainsi en 2017, malgré les difficultés liées à un manque inéluctable de recettes et à une augmentation des dépenses de fonctionnement, un excédent de financement de 62 702 € a été dégagé sur l'exécution du **budget principal**, faisant

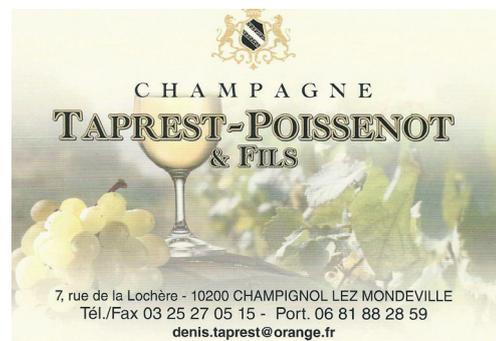
état d'un **fonds de roulement de 4 095 655 €**.

### LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT du terrain « canal sans eau »

Les travaux visant à évaluer la qualité environnementale du site aux vues du projet d'aménagement sont terminés. Les études de déminage font état de bombes vraisemblables larguées durant la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale. Il faudra donc que ces bombes soient désamorçées avant tout travaux.

Les études concernant la recherche de pollution ont mis en évidence des traces ponctuelles pour lesquelles une dépollution est envisagée.

Dans les dépenses de fonctionnement du budget annexe 2017 figurent l'achat de terrains nus au budget principal pour 699 961 €. Les frais d'études et de matériel dépensés en 2017 se chiffrent à 115 853 €. Ainsi, le transfert de ces opérations du budget principal au budget annexe pour un montant de 815 814 € constitue au 31/12/2017 un stock de « terrains à aménager, d'études, prestations de services et travaux ». Dans l'attente d'une vente des dits terrains, vraisemblablement dès septembre 2018, ce stock génère un besoin de financement pour la même somme de 815 814 €. ●





### 56° anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962

**Cérémonie de commémoration - Journée nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

La municipalité a convié ce lundi 19 mars à 18h30, rue de l'Égalité devant l'entrée du Cimetière, tous les sancéens et sancéenes, mais aussi toutes les associations Sancéennes, le corps des Sapeurs Pompiers, le Conseil Municipal Jeunes et le Conseil Municipal. Cette invitation a été faite par voie de presse et par mail.



La cérémonie a été présidée par M. Pierre Soroka, Président de la FNACA et M. Patrick Grosjean 1<sup>er</sup> maire adjoint de St Julien les Villas, en présence de M. Jean-Marie Guyot Président du Comité d'entente des Anciens Combattants.

Les allocutions ont été lues, par M. Jean-Marie Guyot pour le message du Général Ailleret puis M. Soroka Président de la FNACA pour le message de la FNACA.

Monsieur Patrick Grosjean a ensuite lu le message officiel de Mme Geneviève Darrieussecq secrétaire d'état auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Toutes les personnes présentes ont été invitées à se retrouver autour du verre de l'amitié à la salle Rez de Jardin.



Nous vous invitons dès aujourd'hui à participer aux cérémonies suivantes :

- Mardi 8 mai 2018 à 10h30 - caserne des Sapeurs-Pompiers : 73<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale (*n'oubliez pas de vous inscrire pour le repas 06.63.93.95.38*).
- Dimanche 27 mai 2017 à 10h - 20 rue de la Maille.
- Lundi 18 juin 2017 à 18H00 - devant la Mairie.
- Samedi 14 juillet 2017 à 10h30 - caserne des Sapeurs-Pompiers ●

## Conseil des aînés

Le premier conseil des aînés s'est tenu le 14 mars à 18 heures à la mairie, où se sont rendu 11 personnes. Les différents thèmes abordés par les participants ont été :

1. le besoin d'améliorer la circulation piétonne, le manque de bancs, le manque de sécurité sur les trottoirs avec les anciennes plaques d'égouts, l'engazonnement des trottoirs, mais aussi les haies qui débordent sur l'espace public,
2. le besoin d'informations concernant le tri sélectif,
3. le besoin d'un atelier d'équilibre,
4. le besoin de compétence informatique vis-à-vis de la dématérialisation,
5. le besoin de trouver une mutuelle qui permettrait de couvrir les frais avec un coût moindre.

Trois groupes ont été créés sur thèmes suivants : la motricité, les bancs et la mutuelle. Les synthèses seront présentées lors de la réunion du 20 juin 2018 à 18h à la mairie Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée à 19h15. ●





## Vous nourrissez les rats !

Certains habitants nourrissent les pigeons et les canards sans mesurer les conséquences néfastes de leur geste sur le cadre de vie et sur la biodiversité. Donner à manger aux pigeons, aux canards «cela part d'un bon sentiment».



Un rappel s'impose pour le bien-être de tous : il est formellement interdit de nourrir les pigeons et les canards ! En grand nombre sur le territoire de Saint-Julien-les-Villas, ils représentent une nuisance pour la propreté des espaces publics et privés (article 120 du Règlement Sanitaire Départemental).

Il est impératif de lutter contre la surpopulation des pigeons et des canards pour éviter les dégâts de leurs déjections sur et autour des bâtiments, sans oublier les dégâts sur les berges, mais aussi de limiter les transmissions de maladies.

Sans oublier que le pain, pour les canards, n'est pas forcément adapté à leur organisme et même être dangereux pour leur santé.

En effet, les conséquences sont multiples :

- **La malformation des os** : le pain est très pauvre en vitamine et en minéraux. C'est un aliment facilement accessible lorsque les personnes en jettent dans l'eau. Les oiseaux vont donc s'en gaver et ne pas diversifier leur alimentation. Des carences vont apparaître, dont un manque de calcium, entraînant une mauvaise constitution osseuse et une courbe du bout des ailes. Ce syndrome est appelé « ailes d'ange ». Les oiseaux touchés ne peuvent plus voler et donc s'enfuir en cas de danger.

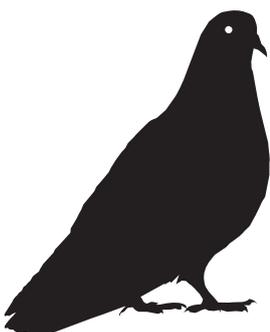
- **Les troubles digestifs** : le pain gonfle et colle dans l'estomac des oiseaux qui n'ont pas d'appareil digestif adapté à la digestion de cet aliment. Les troubles peuvent être importants et provoquer la mort de l'oiseau.

- **Le surpoids** : les oiseaux qui consomment du pain sont en surpoids ce qui les empêche de voler pour s'enfuir et les laisse vulnérables face aux dangers divers (prédation, collision avec des véhicules...).

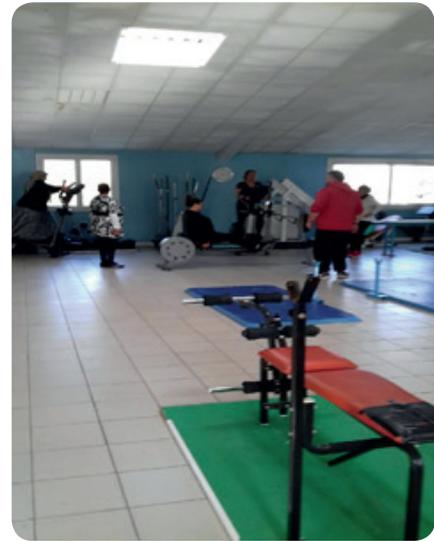
- **La propagation des maladies** : les pigeons et les canards vont souvent se regrouper autour des points où les personnes jettent de la nourriture en abondance. Le regroupement d'oiseaux favorisent la propagation des maladies (notamment le botulisme, une maladie transmissible à l'homme).

- **La propagation des rats** : en jetant de la nourriture aux oiseaux et aux canards, n'oubliez pas que vous nourrissez également les rats.

La prévention est un devoir de chacun, dans l'intérêt de tous. ●



## Atelier équilibre



L'association la « Société Nautique Troyenne » ou SNT, en partenariat avec la commission Politique de la Ville, a permis de démarrer un atelier Forme et Mobilité depuis début janvier. Ces deux groupes sont animés par Stéphane Royer diplômé d'état qui accompagne ces personnes.

Les exercices portent sur la souplesse, la mobilité articulaire, le souffle et l'équilibre. Une très grande attention est portée sur les gestes du quotidien, afin d'apporter des solutions pour ne plus se faire mal.

Nous constatons que depuis le début des séances, une mixité sociale s'est instaurée autour de l'échange et du partage, ainsi que la rupture de l'isolement. Ce projet est financé par Troyes Champagne Métropole. ●

## L'heure du conte

Ce projet, promouvoir, susciter l'imaginaire, par l'écoute de la lecture, pour les enfants résidant sur le quartier de la Lisière, est grâce aux différents échanges entre les parents du quartier (qui participent au cours d'alphabétisation), l'éducatrice de rue madame Ayèche et la responsable de la Commission Politique de la Ville.

Les parents et enfants du quartier, ont été captivés grâce à madame Belmeliani la conteuse du jour. Cette heure du conte s'est déroulée au sein de la bibliothèque municipale, ce qui leur a permis de découvrir notre caverne d'Ali Baba, pour développer l'imaginaire. ●



### Quels Rythmes scolaires pour la rentrée pour la rentrée de Septembre 2018 ?

A l'origine, la réforme des rythmes scolaires des écoles veut se rapprocher un peu plus du rythme de l'enfant pour faciliter les apprentissages. Elle entend ainsi mieux « répartir les heures de classe sur la semaine, alléger la journée de classe et programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande, le matin ».

Depuis le 27 juin 2017, le Décret n° 2017-1108 permet d'envisager plusieurs rythmes pour septembre 2018 : 4 jours, 4,5 jours...

Dans un courrier daté du 23 novembre 2017, les services de l'inspection académique ont sollicité la municipalité pour envisager l'organisation des rythmes scolaire pour la rentrée de septembre 2018 dans les écoles sancéennes. Ce vœux devant parvenir au plus tard le 26 janvier 2018 à l'inspectrice d'académie.

Afin de connaître les attentes des familles sancéennes, la municipalité a décidé de créer un sondage en ligne pour obtenir un maximum d'avis. 158 des 381 familles concernées se sont exprimées : 44% d'entre elles furent favorable à la semaine des 4 jours contre 36% pour conserver le rythme adopté en septembre 2017 (8 demi-journée).

Les conseils de chaque école se sont également exprimés :  
- les 2 maternelles en faveur de la continuité du système actuel à savoir 5 matinées et 3 après-midi consacrés au



travail scolaire et un après-midi « libéré »,  
- les 2 élémentaires pour la semaine répartie sur 4 jours de travail scolaire avec le mercredi libéré.

Le conseil municipal, en sa séance du 12 janvier 2018, s'est exprimé à l'unanimité en faveur de la continuité du système actuel pour diverses raisons : la fréquentation des après-midis libérés, le peu de temps de recul pour juger de la pertinence de l'organisation des après-midis libérés, le coût supporté par les familles pour un retour à la semaine des 4 jours notamment des mercredis de centre de loisirs, l'impact social, la fin de la possibilité pour tous les enfants de faire des activités extrascolaires sans surcoût, le peu de place d'accueil le mercredi en centre de loisirs et surtout la qualité des activités proposées dans les après-midi NAP... ●



### 50 jeunes dans la vallée d'Aulps

Agés de 6 à 11 ans et issus de diverses structures (Rivière de Corps, Saint Germain, Bar sur Aube et Saint-Julien-les-Villas), les voyageurs ont séjourné au chalet « Les grands près » dans la commune Le Biot en Haute Savoie du 25 février du 02 mars dernier.

Découverte pour certains de la neige et du ski sur les pistes de la station Roc d'Enfer, renforcement des acquis pour d'autres, chacun a pu s'amuser et profiter grâce à une météo clémente. Le dernier jour, tous nos skieurs en herbe ont dévalé au minimum les pistes vertes : une grande satisfaction pour eux et leurs 8 animateurs encadrants.

Outre le ski, les enfants ont fait de la raquette jusqu'au col du Corbier, une matinée bataille de boules de neige et luge. Heureusement que les bons repas servis chaque jour au chalet leur ont permis de reprendre des forces !

## Affaires scolaires - Colombe CODAZZI



Les jeux olympiques ont rythmé les temps d'activités et les veillées au chalet. Au travers de disciplines revisitées, les enfants se sont initiés au patinage artistique, au bobsleigh, au curling, au biathlon et au hockey. Chacun s'est vu remettre diplôme et médaille lors de la cérémonie de clôture.

Les jeunes, revenus enchantés, des souvenirs plein la tête sont unanimes : « Vivement l'année prochaine !!! » ●





## Connaissez-vous les arbres de notre commune?

(par Michel Brouillet et Thomas Belthier)

**Nom commun :** IF commun

**Nom latin :** Taxus baccata

**Famille :** Taxaceae

**Origine :** Europe

**Feuillage :** aiguilles souples de couleur vert sombre et persistant

**Fruits :** baies rouges appelées "arille"

**Hauteur adulte :** peut atteindre 25 mètres

**Longévité :** certains sujets auraient plus de 1000 ans

**Originalité :** Beaucoup utilisé en art topiaire (*art consistant à tailler les arbres et arbustes de jardin dans un but décoratif pour former des haies, des massifs ou des sujets de formes très variées, géométriques, personnages, animaux, etc.*) mais aussi en haies

Vous pouvez admirer une futaie d'ifs communs, âgés de 70 ans, dans le Parc Grimont. ●



## Sécurité du public avant tout



«Les arbres sont les racines de nos pensées»  
(Maxime Chattam)

Abattre un arbre c'est un peu effacer notre passé. Cet arbre, presque centenaire est aujourd'hui malade. Chacun est appelé à naître, à vivre et à mourir.

Rassurez-vous un jeune et vigoureux viendra bientôt le remplacer. Alors n'attendons pas l'accident ! ●

## Du sapin au paillis

Cette année encore la collecte des sapins a été un succès. Nous sommes de plus en plus nombreux à prendre conscience du recyclage de nos déchets verts.

Début février, l'équipe SES des Espaces Verts transformait les 400 sapins récupérés en copeaux de bois.

Sitôt le broyage terminé, les copeaux ont été installés en paillis sur les massifs. Ils serviront à diminuer la pousse des herbes, maintenir l'humidité du sol ou encore augmenter la micro faune indispensable à la terre. ●





## Un interlocuteur privilégié

Pour améliorer le tri des déchets dans notre commune nous venons de recruter Arthur Chevance.

En Contrat de Service Civique\* pour 9 mois, il a pour mission principale de porter la "bonne parole" sur les sujets du tri sélectif et des déchets verts. Au cimetière, dans les rues, dans les parcs, dans les écoles il saura vous conseiller et être à votre écoute. ●



\* *Contrat de Service Civique* : il faut avoir entre 16 et 25 ans. C'est un engagement volontaire et citoyen, signé pour une durée de 6 à 12 mois. Les missions sont d'intérêt général. L'indemnité est prise en charge par l'état.

## Des totems pour vous mettre sur la voie

Si vous pratiquez la bicyclette sur la vélovoie, vous avez certainement remarqué les nouveaux "totems" d'informations. Ils vous indiquent votre position géographique mais aussi les sites intéressants à visiter aux alentours.

Il existe deux "totems" à Saint-Julien-les-Villas : avenue Terrenoire (vers la table pique nique) et à l'arrivée du canal de restitution, route de Verrières. ●



## À vos agendas

La Semaine Européenne du Développement Durable aura lieu du mercredi 30 mai au mardi 5 juin.

Troyes Champagne Métropole et la commune de Saint-Julien-les-Villas organisent une randonnée gourmande le vendredi 1<sup>er</sup> juin à 17h30 au départ du Parc Grimont. ●



## Inscription aux concours des Maisons Fleuries

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Vous souhaitez participer au concours :  
(cocher votre choix)

- Maison avec jardin très visible de la rue
- Maison avec décor floral en bordure de la voie publique
- Maison avec balcon ou terrasse fleuris sans jardin visible de la rue
- Maison dont seuls les fenêtres ou les murs peuvent être fleuris
- Immeubles collectifs (appartements avec balcons fleuris)
- Établissements publics ou commerciaux fleuris
- Espace public jardiné

Adresser votre candidature :  
Mairie de Saint Julien les Villas  
3 rue de l'Hôtel de Ville  
10800 Saint Julien les Villas  
Où par mail à : [ctm@saintjulienlesvillas.fr](mailto:ctm@saintjulienlesvillas.fr)  
Téléphone : 03.25.49.42.22

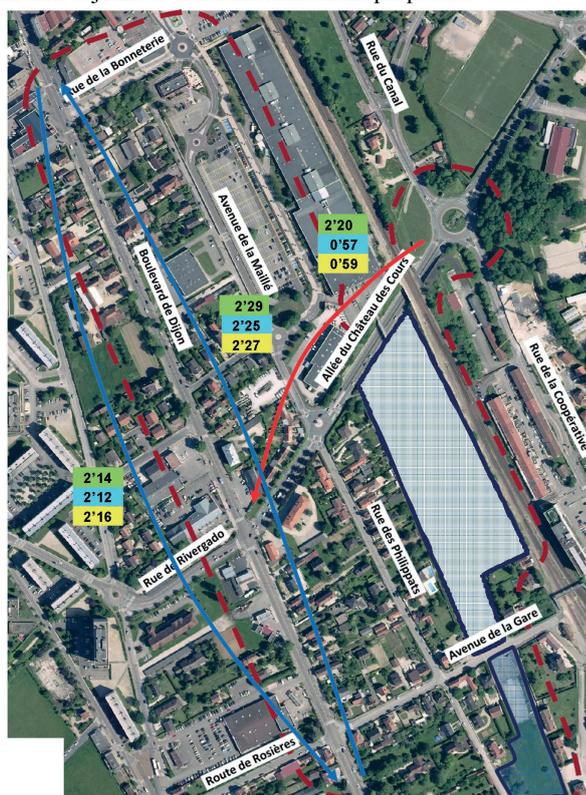
Date limite des inscriptions : 30 mai 2018



## Canal sans Eau

Lors des réunions publiques et autres rencontres de présentation et d'échanges autour du projet d'Aménagement du Canal Sans Eau, 3 questions nécessitaient des réponses appropriées avec des études préalables : trafic sur l'allée du château des cours, présence de bombes de la seconde guerre mondiale, présence de pollution avec les remblais de l'ancien canal. Nous avons lancé les différentes études sur ces 3 thèmes afin de déterminer les dangers et, auxquels cas, les solutions envisageables. Une nouvelle réunion publique s'est tenue le lundi 19 mars pour présenter les différents résultats de ces études

Temps de circulation le soir  
En bleu et jaune avec les modifications proposées



### Trafic de l'allée du château des cours

Une étude de trafic menée courant juin 2017 montre les difficultés de circulation aux heures de pointe (matin et surtout entre 17h et 18h30) pour passer de l'allée du château des cours au boulevard de Dijon. 2min20 sont nécessaires le soir depuis le rond point Charles de Gaulle et le boulevard de Dijon, alors que 40 s suffisent en temps normal.

Pour réduire le temps d'attente, la solution la plus simple est de remettre en 2 phases les feux tricolores du carrefour boulevard de Dijon et allée du château des cours, mais cela engendre un risque d'incident au carrefour notamment pour le tourner à gauche depuis l'allée du château des cours vers Bréviandes avec les véhicules provenant de la rue Rivergaro. Nous avons écarté cette solution.

Une autre solution consiste à contrôler les files de queue sur chaque feu, et d'équilibrer les temps de passage toujours sur 3 phases. Plus la file est importante, plus le feu reste au vert. Une simulation montre une réduction à moins d'une minute le passage du rond point Charles de Gaulle et le boulevard de Dijon toute la journée.

Nous testerons cette solution au printemps,

après l'installation des appareillages nécessaires. Si la circulation ne redevient pas suffisamment fluide, nous pourrions appliquer d'autres solutions compatibles avec ce système mais plus contraignantes.

### Bombes de la seconde guerre mondiale

Le site a été bombardé pendant le seconde guerre mondiale à plusieurs reprises, notamment pour détruire le nœud de voies de chemin de fer. Le bombardement le plus important est celui de l'armée des alliés en 1944.

Il semblerait que seules 80% des bombes auraient explosées. Il pourrait donc rester entre 40 et 50 bombes. Une étude pyrotechnique montre une présence potentielle importante d'engins entre 1m et 3 m de profondeur. Afin de ne faire prendre aucun risque pour les travaux d'aménagement et de constructions, un déminage est prévu entre la mi-mai et la mi-juin avec les services de la Sécurité Civile. Un périmètre de sécurité est organisé avec la préfecture et les communes avoisinantes.



### Pollution des sols

Le site est constitué de 2 zones : la partie correspond à l'ancien lit du canal sans eau et la zone provenant de la SNCF. L'ensemble des lieux présente après 2 études des disparités de pollution.





### Travaux de voirie 2018

Dans les prochains mois, les rues Cheniers, Corneille, Molière, Racine et Ronsard vont bénéficier de travaux de réfection de l'ensemble de la voirie et des trottoirs.

Le maître d'œuvre mandaté par la collectivité travaille actuellement sur des propositions techniques cohérentes pour rénover et améliorer cet équipement de voirie.

Ces propositions seront présentées lors d'une réunion publique qui sera organisée à l'attention des riverains dans le courant du mois d'avril.



Voici quelques-uns des sujets qui doivent être améliorés :

- refaire la chaussée en profondeur,
- obtenir des trottoirs plus larges pour les rendre accessibles à tous,
- gérer l'écoulement des eaux pluviales,
- organiser le stationnement,
- assurer le passage des camions de collecte des déchets ménagers.

Ces travaux doivent commencer au mois de juin, pour une durée de 5 mois.

Une opération majeure d'entretien et de gestion de notre voirie, tant par le nombre de rues concernées que par le montant qui est déjà réservé dans le budget communal : 715 000 euros. Opération qui se déroule en plus de l'entretien régulier réalisé par les agents du service voirie.

Rendez-vous à l'automne pour le reportage en images de cette réalisation. ●

### Nouvelle restauration scolaire, préscolaire et Accueil Collectif de Mineurs

Notre volonté était de donner aux écoles Robin Noir un nouvel espace de restauration scolaire. Nous voulions que nos enfants n'aient plus à se déplacer vers la salle polyvalente pour déjeuner : temps de déplacements perdus, danger potentiel avec la circulation. De plus, les demandes des parents croissantes, il devient important d'apporter plus d'espace à nos enfants dans ce moment de repas.

Nous avons élargi notre souhait et redimensionné le bâtiment pour qu'il puisse intégrer l'accueil périscolaire regroupé entre les 2 écoles Robin Noir et le centre de loisirs. Nous avons également souhaité que ce bâtiment soit le moins énergivore, donc un bâtiment « positif ». Il sera le premier bâtiment positif de restauration scolaire, périscolaire et d'accueil de la région.



Les travaux démarreront dès le mois de mai, pour une livraison du bâtiment au premier semestre 2019. L'investissement nécessaire est de 1 200 000 €. L'Etat au travers de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de fonds des TEPCV (Territoires à Énergie Positive et à Croissance Verte) nous soutient à hauteur de 235 000 €. Troyes Champagne Métropole subventionne le projet pour 180 000 €. La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) participe également au soutien pour le mobilier. Une réserve parlementaire complète ses subventions qui démontre bien l'intérêt du projet tant sur le plan d'accompagnement au bien être de nos enfants qu'à la protection de la planète. Nous leur sommes reconnaissants d'apporter leur contribution. ●



**Marc Moreau, Conseiller municipal indépendant hors majorité.**

Suite à la décision du Conseil Municipal du 22 janvier confirmant le maintien de la semaine de 4,5 jours, quelques précisions s'imposent. A l'origine de cette nouvelle orientation voulue par l'état j'avais émis un avis plutôt défavorable quant à l'organisation qui se mettait en place, notamment les nouvelles activités périscolaires (NAP) qui étaient compliquées à mettre en œuvre car peu adaptées aux réalités des associations potentiellement prestataires; beaucoup ont décliné l'appel d'offre pour cela, et surtout par rapport au rythme de l'enfant. Il me semble d'ailleurs que très rapidement il a été constaté une plus grande fatigue des enfants. Mais la nouvelle organisation du temps scolaire de nos écoles sancéennes mise en place dès septembre 2017 ( nouvelles activités périscolaires (NAP) concentrées sur un après-midi) a permis une meilleure répartition et respect du rythme de l'enfant. J'ai préféré que nous donnions priorité à ce que j'estime être l'intérêt de l'enfant, les 4,5 jours vont dans ce sens. En faisant ce choix du maintien des 4,5 jours le Conseil a respecté l'avis de la majorité des familles qui se sont

exprimées et ce n'est pas contestable. Point faible de notre socle de réflexion c'est que l'on constate que seulement 41,5% de familles ont répondu à l'enquête et que, renseignements pris sur le terrain et échos recueillis, il semblerait que toutes les familles n'aient pas eu accès à l'enquête. Ce qui après coup est un peu déroutant et fausse quelque peu la consultation, ce que j'ai fortement regretté en commission des affaires scolaires et en Conseil Municipal. Mais, en terme de rationalité de l'organisation au cœur de Troyes Champagne Métropole (TCM) majoritairement pour la semaine de 4 jours, ce choix ne risque-t-il pas à nouveau d'impacter le fonctionnement des associations et empêcher les enfants de notre commune de participer aux activités dans les autres communes ? Et notre commune ne risque-t-elle pas de devenir le village Gaulois ? L'avenir le dira. Dans tous les cas le dernier mot restera à la direction des services de l'éducation nationale dont c'est la responsabilité, qui, dans un souci de cohérence et d'unité, imposera un retour général à la semaine de 4 jours...A suivre.

.....

**Parti indépendant de Karim Kédim**

*A l'heure où nous imprimons le bulletin, le texte de ce groupe ne nous a pas été transmis.*



## PLUS PROCHE DES SANCEENS

Que s'est-il passé en 4 ans à Saint Julien ?

Des investissements surtout sur le papier, mais rien de concret dans les aménagements de la commune, en dehors d'un peu de voirie

J'en veux pour preuve dans les comptes portés à notre connaissance lors du Conseil municipal du 27 mars, 3,8 millions d'euros de crédits sont reportés faute d'avoir été investi !

M. le Maire présente un budget prévisionnel 2018, avec 2,5 millions d'investissement pour le projet du CANAL SANS EAU, et 1,9 million d'autres investissements.

SOIT UN TOTAL DE 4,4 millions d'euros A INVESTIR CETTE ANNEE, ajoutés à 5 millions d'euros de dépenses de fonctionnement annuelle.

La question à se poser est celle de la trésorerie, comment M. le Maire compte pouvoir décaisser une telle somme sans à nouveau recourir à l'emprunt ?

Pense-t-il, en une année, rattraper 4 ans d'inaction pour les aménagements de notre commune ?

### AFFAIRES SCOLAIRES

Nous sommes outrés de constater que l'Adjointe aux Affaires Scolaires refuse de participer à tous les Conseils d'Ecole. Nous rappelons que le Conseil d'Ecole est l'instance de discussion entre les représentants des parents d'élèves, des enseignants et de la commune.

Or, l'élue en charge du Scolaire et touchant à ce titre une indemnité, a toujours brillé par son absence.

M. le Maire, n'ayant fait preuve d'aucune autorité envers son élue, a été obligé de prendre une délibération désignant l'élue aux scolaires, comme représentante de la commune au Conseil d'école !

L'absence de l'adjointe aux Affaires Scolaires en sera-t-elle pour autant corrigée ?? A suivre.

## CHANGEONS D'AIR

Ces derniers mois tout Saint-Julien a vécu au rythme de l'évolution du dossier CANAL SANS EAU.

Les rumeurs les plus catastrophistes circulaient et l'absence de communication de la Mairie ne faisait que renforcer les fantasmes les plus fous.

Le seul point positif de cette période : L'idée que nous avons lancée lors de la dernière campagne de transférer le Stade GAMBETTA à LA BURIE ressurgissait afin de dégager les surfaces nécessaires à la poursuite du dossier (selon les catastrophistes le coût de la dépollution du terrain Canal Sans Eau interdisait la poursuite du dossier).

Fort heureusement la réunion publique du 19 Mars a permis de recentrer les débats. Certes il va falloir procéder à une dépollution, mais celle-ci sera limitée à certains secteurs où la concentration de polluants est importante.

Profitons-en pour revenir sur la place des Experts. Il est de bon ton aujourd'hui de remettre en question leur légitimité. La Municipalité a fait appel à des sociétés dont le sérieux en matière d'expertises techniques ne peut être remise en cause. Mais il est toujours nécessaire d'avoir un contrôle citoyen sur toutes ces phases. Le passé a montré que lorsque la vigilance des citoyens se relâchait on pouvait rapidement observer des dérives technocratiques (avec l'utilisation d'un vocabulaire interdisant la compréhension des phénomènes par l'ensemble de la population). C'est pourquoi les réunions publiques sont vitales car c'est le lieu où les citoyens peuvent interroger les experts pour obtenir des réponses compréhensibles par tous. Nous espérons donc qu'il y aura plus de Sancéens lors des prochaines réunions publiques.

Ainsi donc l'année 2018 sera l'année de préparation de ce grand chantier avec les phases de dépollution et de déminage. Les constructions proprement dites ne débiteront sans doute que début 2019.



## A SAINT-JULIEN

Nous sommes satisfaits que le dossier Maison de Santé soit désormais porté par la Municipalité. C'est la garantie que les Sancéens auront toujours droit de regard sur ce dossier même si les professionnels de santé qui portaient le projet étaient au-dessus de tout soupçon. Mais dans une structure associative les acteurs changent alors que dans une structure municipale nous avons plus de garanties sur l'avenir. Le danger c'est que la Maison de Santé ne fasse pas le plein car alors c'est la Municipalité qui couvrira les déficits. Il faut donc prévoir un projet modulable afin de pouvoir s'adapter aux circonstances futures encore floues.

L'autre sujet de préoccupation est la Maison de retraite. Et les inquiétudes liées à la possibilité de confier à un groupe privé la gestion de cette Maison de Retraite. Nous sommes attachés à une gestion municipale ou associative. La concentration de la gestion des EHPAD (Maisons de retraite) entre les mains de fonds de pension de plus en plus puissants n'offre pas les garanties suffisantes en termes de conditions de vie pour nos aînés. Ni en termes de tarifs car ceux qui ont investi de l'argent dans ces fonds de pension en attendent une rentabilité immédiate de plus en plus importante.

Rien n'a été dit clairement sur ce dossier. Les Sancéens risquent d'être mis devant le fait accompli. Nous le regrettons et nous le condamnons. On nous rétorquera que la Maison de Retraite de la Moline est portée par une Association et non par la Municipalité. Au contraire cela renforce notre conviction que la nouvelle Maison de Retraite doit être municipale pour être sûrs qu'elle soit au service des Sancéens.

Patricia BIZZARI  
et Jean-Marc WEINLING  
au nom de « CHANGEONS D'AIR A  
SAINT-JULIEN »

## AGIR ET CONSTRUIRE

Quatre mois de plus...rien de nouveau !

Propreté : En début de mandat Monsieur le Maire affirmait faire beaucoup mieux que la majorité sortante...communication, gestion du personnel, gestion financière, propreté de notre commune. etc. J'ai écrit dans "Le Sancéen" N° 31 le manque de propreté de notre commune.

Regardez l'état de propreté de la Mairie ! même si des travaux sont prévus rien ne justifie que l'image de notre Mairie soit ainsi ! Il y a quelques jours, le 21/ 03/ 2018 j'ai rencontré un groupe de touristes Vendéens qui regardait la façade de notre mairie, ils étaient stupéfaits qu'un aussi beau bâtiment de mairie soit dans cet état d'entretien, mentionnant la mousse verte sur le balcon central... la honte !!! Pour info : Le Pont Moulin LE ROY...à ce jour : Plus de 70% des écrous de fixation des balustrades sont desserrés, voir manquants (2), et les bouchons protection disparus ! Aucun entretien ni sécurité ne sont assurés à ce jour !

Maison de Santé : Vu la conjoncture médicale régionale, personne ne peut être contre cette implantation. Mais attention beaucoup de communes sont en avance sur Saint-Julien ! Par contre comme à son habitude et ce depuis son élection, Monsieur le Maire distille aux conseillers municipaux des infos au compte-gouttes... c'est sûrement pour nous faire croire ! Mais, à part un sérieux détricotage, en quatre ans on n'a toujours rien vu de concret ! Il semblerait qu'un changement d'orientation soit le cas pour cette maison de santé...pourquoi pas, si ça va dans le bon sens ! Construction par la mairie au lieu d'un promoteur, plus aucun appartement en étage...enfin ! Mais, ou sont passés les 17 praticiens que Monsieur le maire prétend avoir contacté et obtenu leur accord ! propos qu'il m'a affirmé à plu-

sieurs reprises lors de questions aux cours des conseils municipaux ? Conclusion, encore des effets d'annonces non fondés sans études préalables ! à suivre !

Local Chazelle : Plus aucune nouvelle ! peut-être que ce silence est volontaire afin de laisser cette verrue aux éventuels élus des mandats suivants !!!

Police intercommunale : Départ du Chef : Politique du Maire, on ne remplace pas ! De ce fait le nombre de policiers passe à 7 au lieu de 8 pour les 4 communes (19 100 habitants). Cela représente 1 policier pour 2728 habitants sur 27,32Km<sup>2</sup>. Est-ce vraiment le moment de baisser la garde ?

Finances : Gestion du fonctionnement pas de gros investissements, pratiquement rien de réalisé pendant 4 ans d'où la facilité de mettre en avant un budget d'investissement de 4 000 000€ (presse locale). Dès mars 2014, nous avons laissé plus de 3 200 000€ (A) de fond de roulement, ce qui n'a pas empêché la nouvelle majorité d'emprunter 1 100 000€ (B). De ce fait, elle bénéficiait alors d'un fond de roulement de (A+B) 3 200 000€+1 100 000€ sur lequel s'ajoutent les recettes de gestions diverses. Le Budget Primitif 2018 montre à ce jour : 3 713 000€ de Restes à Réaliser (RAR). On peut se poser certaines questions sur l'utilisation et la gestion réelle de l'argent du contribuable quand autant de RAR cumulés sont reportés depuis le début du mandat d'une année sur l'autre. C'est bien la preuve chiffrée qu'il ne se passe pas grand-chose dans notre ville.

Article écrit le 24/03/2018

Daniel Picara

### Le slalom de la Moline

Le samedi 24 et le dimanche 25 mars s'est déroulé à la Moline un super slalom de canoë-kayak organisé par le Club Nautique Auboïs, réservé exclusivement aux canoéistes classés. C'était un slalom de National 3, qui accueillait des concurrents d'un excellent niveau, originaires essentiellement de la région du Grand Est. Ils venaient glaner suffisamment de points pour leur permettre une éventuelle montée en nationale 2. Une participation relevée par la qualité mais aussi par le nombre, puisque cent cinquante canoéistes ont participé à cette compétition de début de saison.

Le parcours d'une longueur d'environ 400 mètres (la moitié sur Saint Julien et l'autre sur Troyes) comportait 18 portes que les participants devaient franchir, à deux reprises. Les concurrents étaient évalués par toute une équipe d'arbitres, postés aux points stratégiques du parcours. Ils étaient chronométrés et obtenaient des points ou des pénalités en fonction du respect du tracé.

C'est sous un soleil radieux que le départ de la compétition officielle a été donné dimanche à 10 heures et les courses se sont poursuivies jusqu'à 15 h 00, sans interruption. Un nombreux public d'amateurs de canoë-kayak et des compétiteurs a envahi les digues pour assister aux épreuves et encourager les participants.

Toute l'équipe d'organisation de M. Ninoreille, vice-président du CNA, était sur le pont pour assurer une organisation sans faille. Les participants étaient enchantés par l'accueil qui leur était réservé, par la qualité de l'organi-

### Le Vélo Club Sancéen lance sa saison

Les dirigeants du Vélo Club Sancéen ont donné rendez-vous aux cyclotouristes à l'Espace André Grimont pour s'inscrire à la première épreuve de la saison : la journée forte des « Balades Sancéennes ».

Dès 13h45, une foule de cyclos s'est présentée pour effectuer les formalités d'inscription, régler l'engagement et prendre la carte de route. La participation a été bonne : 240 cyclos d'inscrits à ce premier brevet de la saison. Une participation équivalente à celle de l'an dernier.

Le beau temps ensoleillé et l'ambiance conviviale qui règne toujours dans ces rassemblements ont rendu ces moments d'attente très communicatifs et sympathiques.

Les départs, au bon vouloir des clubs, se sont effectués à partir de 13h50. C'est donc par groupes d'affinités, d'amitiés ou de clubs que les participants ont entamé le parcours des 55 km. Un itinéraire tracé sans grandes difficultés et fort accessible à tous, allant de Saint Julien jusqu'à Maupas en passant par Rosières - Saint Pouanges



sation et par le débit de la rivière. Une grande majorité d'entre eux a manifesté le souhait de revenir concourir au grand slalom annuel du 23 septembre. ●

#### Principaux résultats :

**K 1 D** : 1. Zoé LAURENT (Bar le Duc) 2. Caroline SCHERER (Sillery) 3. Mylène GUICHE (Epinal)

**K 1 H** : 1. Antoine ROBERT (CNA) 2. Anthony ROUHIER (Epinal) 3. Louison TANET (Dormans)

**C 1 H** : 1. Victor HENNIN (Epinal) 2. Alexis COLLIN (Bar le Duc) 3. Bastien MOREAUX (Sillery)

**C 1 D** : 1. Caroline SCHERER (Sillery) 2. Sophie STAUDT (Val de Sarre) 3. Margaux BARBIER (Reims)

**C 2 M** : 1. Caroline SCHERER et Michel BERT (Sillery) 2. Gaëlle AUMER et Olivier URBAIN (Audincourt) 3. Emilie BALLAND et Mathieu WALFAND (Reims)

*K = kayak, C = canoë, H = hommes, D = dames, 1 = monoplace, 2 = biplace*

- Roncenay - Saint Jean de Bonneval - La vendue Mignot et retour à Saint Julien par la vallée de la Seine (Vaudes - Villemoyenne - Clerey - Verrières).

A l'arrivée une collation offerte par le VCS attendait les participants pour des instants privilégiés de partage et de détente. Comme d'habitude, on notait une présence massive et attentive des sociétaires du VCS pour assurer une organisation sans faille. ●





## Tournoi du souvenir 2018



Vendredi 9 mars s'est disputée au gymnase Ganne la 8<sup>e</sup> édition du Tournoi du Souvenir, organisée par Patrick Prunier et Freddy Lefi de la police nationale, pour honorer la mémoire des collègues décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

L'édition 2018 a revêtu un caractère particulier par l'émotion qu'elle suscite toujours et par la présence, parmi les joueurs de champs, des fils de Franck Brinsolaro et de Jean Baptiste Salvaing.

Douze équipes de six joueurs étaient engagées. Elles se sont affrontées de 17h à 2h du matin. Elles étaient regroupées en deux poules (A et B) de six équipes. Chaque équipe a donc rencontré les cinq autres dans un match de 6 minutes. À la fin de ces rencontres, un classement dans chaque poule a été établi. Pour terminer et faire le classement définitif, la première équipe de la poule A s'est opposée à la première de la poule B, la deuxième de A à deuxième de B, et ainsi de suite.

C'est Kevin Brinsolaro, le fils de Franck Brinsolaro abattu dans les locaux de Charlie Hebdo, qui a donné le coup

d'envoi du tournoi par un discours très émouvant. Cette édition avait une saveur particulière pour les organisateurs dans la mesure où de nombreuses personnalités départementales, régionales et nationales se sont déplacées pour l'occasion.

La finale a opposé Reims Orgeval, premier de la poule A, au commissariat d'Epernay, premiers de la poule B. C'est l'équipe de Reims qui l'emporte et reçoit le trophée d'honneur offert par le garage Meridian aux vainqueurs de cette finale disputée comme tous les autres matchs dans le respect et la commémoration.

Comme chaque année, les joueurs et le public ont répondu présents, rendant ainsi à cet événement le soutien qu'il mérite.

La remise des prix a été suivie d'une belle réception de commémoration du souvenir dans une ambiance digne et de grande fraternité. Des hommages ont été rendus, via les équipes, à X. Jugele, B. Bonnet, A. Merabet, F. Brinsolaro, F. Schmitt. ●

**6<sup>e</sup> TOURNOI de badminton de Saint-Julien-les-Villas**

LES 21 ET 22 AVRIL

Salle Fernand Ganne

Séries : R4/R5/R6  
D7/D8  
D9/P10  
P11/P12

Simple Doubles Mixtes

Renseignements et inscription : [www.plume.sportive.free.fr](http://www.plume.sportive.free.fr)  
[www.facebook.com/P2SBadminton](http://www.facebook.com/P2SBadminton)

Entrée libre

Restauration sur place

**La Gerbe d'Or**  
boulangerie pâtisserie de tradition

Un savoir-faire artisanal toujours renouvelé et enrichi par des femmes et des hommes passionnés par leur métier

**1<sup>er</sup> PRIX Meilleure Baguette de Tradition de l'Aube 2017**

31 Bd de Dijon • Saint-Julien-les-Villas  
**03 25 75 44 17**



## La toute 1<sup>ère</sup> coupe de France de BMX Freestyle à Saint Julien

Fin décembre a eu lieu la 3<sup>e</sup> édition du Winter Roula, une manifestation sportive autour du BMX avec un tout nouveau parcours mais surtout la 1<sup>ère</sup> Coupe de France de Freestyle.

Le BMX freestyle est une discipline qui suscite un fort engouement et sera même présent pour la première fois aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Ce phénomène explique la présence d'une centaine de riders, amateurs comme professionnels, venus avec la ferme intention de s'adjuger la première coupe de France de la discipline.

Vendredi les compétiteurs se sont donc familiarisés avec le park et ont joué les éliminatoires. Franck Cassano - président du BRST, Didier Audige - président du Comité de l'Aube et une quarantaine de bénévoles ont élaboré ce parcours en forme de serpent. Le park de 800m<sup>2</sup> avec ses 15 modules inédits et son circuit, plus long que les éditions précédentes, était de nature à favoriser les sauts (7 au total). Samedi, les qualifiés se sont disputés les titres dans les différentes catégories. Un spectacle d'une qualité exceptionnelle qui explique le public nombreux au gymnase Ganne. Le sélectionneur national Serge Froissart a pu ainsi repérer les jeunes talents et suivre la progression des riders confirmés.

L'équipe de France, de retour des championnats du monde de Chengdu (en Chine) était également de la partie avec le professionnel Anthony Jeanjean, sans aucun doute le meilleur français de la discipline mais aussi les amateurs sociétaires du BRST Alexia Dejoie et Alexandre Nancé. Deux autres aubois, Philippe Cantenot et Matteo Nomdedeu ont participé avec brio aux épreuves.

Soulignons les brillants résultats des sociétaires du BRST : victoire en + de 30 ans pour Pascal Bacuet, victoire en + 16 ans pour Alexandre Nancé, 3<sup>e</sup> place chez les filles pour Alexia Dejoie et enfin 2<sup>nd</sup> de la coupe de France et 3<sup>e</sup> du Winter Roule pour Philippe Cantenot.

Ses athlètes confirment leur progression et justifient les espoirs des dirigeants nationaux. ●

### Principaux résultats (coupe de France et Winter Roula 3) :

#### Filles :

- |                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| 1. Magalie Pottier | 1. Alexia Dejoie   |
| 2. Alicia Lebat    | 2. Magalie Pottier |
| 3. Alexia Dejoie   | 3. Alicia Lebat    |

#### Amateurs - 16 ans :

- |                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| 1. Gilles Theys   | 1. Lucas Bertrand  |
| 2. Lucas Bertrand | 2. Quentin Wolf    |
| 3. Quentin Wolf   | 3. Florent Kastner |

#### Amateurs + 16 ans :

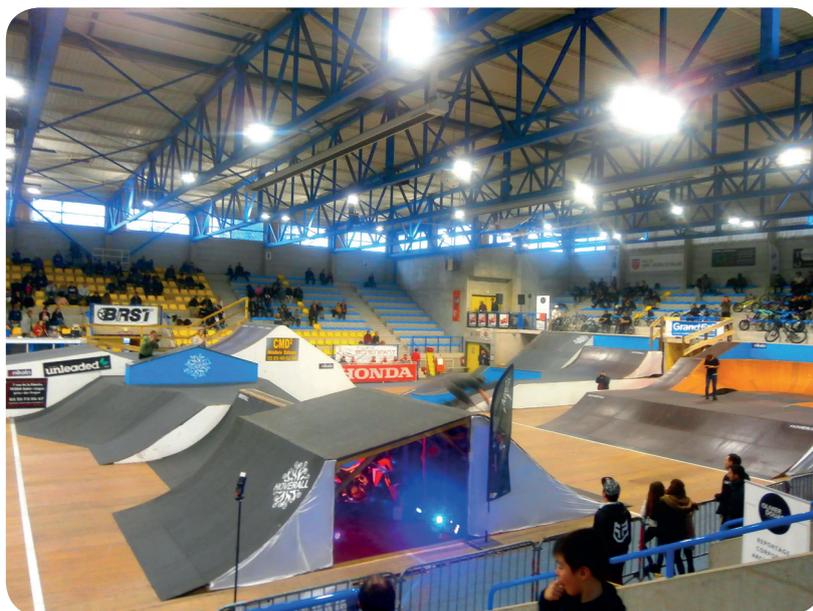
- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| 1. Alexandre Nancé     | 1. Edouard Canot      |
| 2. Maxime Tetot        | 2. Valentin Anonuccio |
| 3. Valentin Antonuccio | 3. Alexandre Nancé    |

#### Coupe de France

1. Anthony Jeanjean
2. Philippe Cantenot
3. Maxime Vautrinot

#### Pros :

1. Istvan Caillet
2. Sean Brouns
3. Philippe Cantenot





## Tournoi interne du Tennis Club Sancéen

### Messieurs

Une quarantaine de sociétaires ont participé à ce tournoi hivernal se déroulant de janvier à mars. Tournoi homologué, il a motivé encore davantage les participants d'autant plus que le classement évolue désormais tous les mois. Dans l'ensemble, la hiérarchie du classement a été respectée. Soulignons toutefois le bon parcours de Thierry Bachelet, qui passe quatre tours et de son fils Romain, qui ne s'est incliné qu'au bout de trois sets fort disputés face à Alain Guichard, ainsi que les deux belles perfs à 15/3 de Chakib R'ghigha (30).

Les demi finales ont opposé Farid Messaoudi à Pierre Mignot et Patrick Trajcevski (le moniteur du club) à Emmanuel Rondreux.

Les résultats :

P. Mignot (15/1) bat Farid Messaoudi (15/2)

P. Trajcevski (15/1) bat E. Rondreux (15/3)

Finale : Trajcevski bat Mignot



### Dames

Quatre dames seulement, se sont inscrites à cette compétition. Le juge arbitre du tournoi, a donc constitué une poule pour départager les concurrentes et les faire jouer davantage.

C'est Emmanuelle Maizieres, qui gagne ses trois rencontres de poule et emporte, pour la deuxième année consécutive le Tournoi interne du T.C.S.

Ce tournoi a permis aux sociétaires du Club de se mesurer entre eux, et de se préparer pour les championnats par équipes qui débutent à la mi avril, pour les équipes évoluant en division départementale et le 6 mai pour les équipes disputant le championnat régional. ●

## Un excellent parcours pour l'équipe mixte de 4e série du TCS

L'équipe, composée de 8 joueurs différents en fonction de leurs disponibilités, est parvenue jusqu'aux finales du championnat de l'Aube d'hiver.

Elle a tout d'abord terminé première de sa poule de cinq équipes pour ensuite s'imposer contre l'équipe du TCT1 en quarts de finale puis contre le TC Deux Vallées 2 en demi-finale. C'est contre le TC Pontois, sur les courts de la Burie, que s'est jouée la finale départementale avec une victoire pour l'équipe adverse sur un score de 2 à 1.

Bien que les participants aient aujourd'hui de petits classements, la plupart d'entre eux ont été classés en 3<sup>e</sup> série et leur niveau de jeu est remarquable. ●



### Résultats de la finale

Karen Quesney (30/3) TCS bat Nathalie Cavallasca (30/2) TCS : 6/0 - 6/0

Thierry Bachelet (30/3) TCS bat David Vallery (30/3) TCP : 6/4 - 6/4

Antonio Abramo (30/1) TCP bat Jean Michel Lebrun (30/2) TCS : 6/3 - 6/1



## Atelier bonbons

Depuis le temps que le maître nous l'avait promis, voilà enfin le moment venu : nous allons confectionner nos propres confiseries !

Pour cela, Aline Gibier-Balossier est venue nous aider. Elle nous a d'abord présenté le matériel et nous a laissé lire les recettes. Ensuite, nous nous sommes mis à l'ouvrage pour réaliser des nounours et des crocodiles à la menthe, à la fraise ou au cassis, des sucettes au citron et au cassis et des caramels (un peu ratés, c'est bien dommage). Ce qui n'a pas été de l'avis de Yannis : «Les caramels étaient délicieux, un peu collants mais extrêmement bon quand même !».



«On a pris du sucre et on a l'a pesé et du sirop de glucose. On a mélangé. On l'a fait cuire à 148°C puis on l'a versé sur une plaque. C'était trop bien !» s'enthousiasme Emilie. Nous avons découverts les feuilles de gélatine (et leur drôle de texture lorsqu'elles sont mouillées) et la précision en cuisine (pesée, température de cuisson...). «On a trouvé ça bien et c'était assez simple sauf quand on a mis la pâte à sucettes dans les moules. Et en plus, la dame était gentille» témoignent Maëlys et Mélina.

Bref une activité qui nous a bien plu et que nous pourrions refaire à la maison car Aline nous a distribué les recettes. Louison se réjouit : «J'ai adoré cette activité et en plus, on va tout manger devant le film parce que demain c'est le dernier jour d'école avant les vacances de février» ●



## Concert de Noël



par L'Harmonie l'Indépendante

«Les Compositeurs britanniques» : tel était le thème choisi par Emilie Cunin, directrice musicale de l'Harmonie l'Indépendante, pour le concert de Noël.

Et ce :

- de l'époque baroque, grande période de l'histoire de la musique évoquée d'abord par Henri Purcell avec des extraits de «King Arthur» son oeuvre maîtresse... Ensuite par Friedrich Händel, d'origine allemande mais devenu à l'âge de 40 ans, sujet britannique, avec un arioso et «Le menuet from Bérénice»...

- à l'époque contemporaine avec, dans un premier temps, Gustave Holst et son «Jupiter Hymn» (extrait de l'oeuvre «The Planets» dont chaque titre correspond à l'une des sept

planètes du système solaire). Et dans un deuxième et dernier moment avec Edward Elgar, le célèbre «Pomp and Circumstance», série de marches militaires dont la première est considérée comme «Hymne britannique»

Ce fut un concert réussi et les musiciens remercient chaleureusement les personnes présentes. ●



### Carnaval à Saint Julien

par Jean Marc Rey

Le mercredi 28 février dernier, une foule aussi importante que vivement intéressée a «envahi» la salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas. Il s'agissait pour les enfants de la commune, des écoles, du centre aéré (ainsi que pour de nombreux parents) de fêter Carnaval comme l'an dernier.



Ce carnaval, organisé par le CASC (Centre d'animation Sportif et Culturel) de Saint Julien, a connu un grand succès. En effet, près de 300 personnes ont répondu présent, afin de fêter, comme il se doit, ce moment sympathique et traditionnel ô combien.

Après un spectacle de clowns organisé et réalisé par Chouquette et Cahuète (qui ont dû sacrifier au rite des selfies et autographes, signes incontestables de succès), ces derniers ont pris en main le concours de déguisement. On a vu une "pompière" et une "pirate" obtenir le 1<sup>er</sup> prix chez les enfants et même un "Pierrot" gagner le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie Adulte-Ancien puisqu'il venait, avec d'autres résidents, de la maison de retraite de La Moline afin de participer à la fête. Il est à préciser que les résidents sont arrivés avec de nombreux gâteaux, excellents d'ailleurs, puisque faits "maison". Ils étaient eux aussi déguisés.



Puis est venue l'heure du goûter où tous les participants ont pu manger à satiété des gâteaux, des bonbons et boire jus de fruit, soda, etc.

À 17h tout le monde a quitté la salle, satisfait et heureux, en attendant l'année prochaine. ●



Un spectacle chaleureusement applaudi et apprécié



Un public venu nombreux pour partager ce moment



### Concert du nouvel an

En ce début d'année, l'école de musique nous a offert son traditionnel concert au gymnase Ganne. Les gradins étaient complets pour accueillir les 197 élèves et leurs 10 professeurs.

L'ensemble de guitares a joué des chansons des Beatles, l'orchestre junior et le grand orchestre du Beethoven et l'ensemble des flûtes du Miles Davis. Le tout sous des tonnerres d'applaudissements. Et que dire de la chorale des petits cœurs qui a attendri le public avec leurs jolies chansons. Ce beau spectacle c'est terminé en beauté avec le célèbre libertango d'Astor Piazzola, interprété avec brio par le grand orchestre. Autant vous dire qu'Isabelle Crusson a été vivement applaudie sous les yeux attendris de l'ancien directeur de l'école de musique Patrice Kahne.

Bravo à notre école de musique et merci Isabelle. ●



## Théâtre

### Hôtel Sofitel, suite 723

Paris, le 27 septembre 2017. Il est 21h et une session nocturne se tient à l'assemblée nationale.

Le ministre Dominique Coïc dit «DSC» doit s'y rendre, mais ce grand séducteur a un rendez-vous galant à l'hôtel Sofitel avec Ségolène Royal, attachée parlementaire. Coup de théâtre : les deux amants découvrent soudain un corps bien encombrant. Le délire vaudevillesque commence...

Cette farce coquine sur le mensonge est sans relâche et entraîne tout le public (venu nombreux) dans de grands éclats de rire.

Bravo à la troupe de théâtre Guillemegelé de Creney. Du rire comme ça on en veut encore !



### Le tour du monde en 80 jours

1872 Londres. Phileas Fogg apprend qu'il est possible de faire le tour du monde en 80 jours. Il fait alors le pari de réaliser cet exploit. Accompagné de son valet, il entame une course contre la montre.

Le célèbre roman de Jules Verne devient sur scène un road movie déjanté où se côtoient lords et ladies, un consul, une princesse indienne, un inspecteur de police, à pied, en train, en bateau. Nous avons tous attaché nos ceintures car ça a bien secoué.

Une pièce magnifiquement jouée, comme d'habitude. Le public enthousiaste a salué vivement la troupe Come 10.

### Tohu Bohu

par Jean-Marc Rey

Vendredi 9 février, le CASC a programmé une pièce de théâtre dans le cadre des manifestations qu'il organise régulièrement. Cette pièce s'est déroulée dans la salle polyvalente de Saint Julien les Villas.

Tohu-Bohu, tel était le titre de cette pièce, écrite par Olivier Piquet et jouée par ce dernier et Cédric Durand.

Deux individus au caractère résolument différent et qui ne se connaissent absolument pas, se retrouvent "embarqués" dans la création d'un institut de beauté français à New-York, établissement qu'ils devront animer et gérer.

Une aventure tout à fait improbable, improbables également les dialogues ainsi que les diverses situations où le loufoque succède au déjanté et réciproquement. Des dialogues absolument pétillants, nourris de références à des publicités et à des situations sociales très actuelles et où le déferlement des répliques est mis à l'honneur : un festival de mots!

Une assistance fournie a bien su montrer son enthousiasme en applaudissant longuement les deux artistes. ●





### Camille Claudel

Le spectacle Camille Claudel ombre et lumière ou «la maladie d'amour», proposé par la bibliothèque départementale, a été joué à la salle polyvalente devant un public venu nombreux. Il nous a retracé la vie de Camille Claudel, de la naissance de sa passion jusqu'à sa mort.

Ce spectacle a été créé par la compagnie troyenne «les artisans de l'éphémère».

Mise en scène et jeu : Pascal Broche et Émilie Figiel

Textes: Michel Bollet.

Sculpture, photographies et films : Agnès Fabre

Musique et régie : Jean Christophe Banaszach

Un échange très enrichissant a eu lieu entre le public et les acteurs.

Ce spectacle est une invitation à visiter le musée Camille Claudel à Nogent sur Seine. ●



### Fête de la musique

Vendredi 22 juin 2018 à partir de 18h00

Salle polyvalente

À partir de 18h00

- Ecole de musique municipale
- MJC avec la section hip hop
- Danses du monde avec l'association Précieuse et compagnie
- Show de « Johnny B » avec l'association Merci Johnny

Animé par Dj Aimé

À partir de 22h30

- Groupe de rock

Animé par DJ Arthur Dubois

Restauration sur place



### L'ensemble vocal Cantilège recrute

La préparation du programme 2018 vient de débuter et l'ensemble vocal est à la recherche de quelques choristes supplémentaires.

Informations et répertoire sur le site de « [L'ensemble vocal Cantilège](#) »(cliquez)

Si vous avez envie de chanter dans cet ensemble amateur il n'est pas obligatoire de savoir lire la musique, une bonne oreille et les fichiers audio facilitent l'apprentissage, sans oublier la convivialité entre choristes.

Renseignements auprès de la cheffe de chœur, Marie Véronique Brocard au 06 83 37 12 99.



## Résidence de la Moline



La résidence a développé un partenariat avec Alexandra Creusot, éducatrice comportementaliste canine. Celle-ci intervient une fois par mois à travers d'ateliers et une grande complicité se fait ressentir entre l'intervenante et ses 4 chiens. C'est avec plaisir que les participants attendent ce moment, pour admirer et caresser les chiens. Cela permet de leur faire travailler la mémoire. ●



Dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, un projet a été mis en place sur le thème du carnaval en partenariat avec la résidence de la Moline. Courant janvier, plusieurs rencontres avec les enfants de l'école Robin Noir se sont déroulées. Les deux premières séances ont permis aux élèves et aux résidents de confectionner de beaux masques qui ont été portés le jour du carnaval. Les jeunes sont arrivés déguisés et ont présenté une belle chorégraphie. Pour cet événement, le cuisinier a préparé des beignets pour le goûter. Ces belles rencontres renforcent les liens entre les deux générations. ●



Le Centre d'Animation Sportif et Culturel de Saint-Julien-les-Villas a invité des résidents de la Moline à participer à la journée carnaval qui s'est déroulé à la salle polyvalente. C'est avec motivation que cinq résidents se sont rendus sur place, déguisés, pour partager ce moment convivial. Les participants ont apprécié le spectacle avec les clowns. ●

Mardi 20 février dernier, la résidence a organisé son traditionnel carnaval inter-maison de retraite. A cette occasion René Grolier, chanteur et accordéoniste, a assuré l'animation. Margarda a convié les résidents des établissements adhérents à Agapes à se joindre à cette fête. Pour l'occasion tous les convives sont arrivés déguisés. Les participants ont pris plaisir à danser et chanter des airs connus. Ils gardent un bon souvenir de ses belles animations qui permettent d'apporter vie, convivialité et bonne humeur dans les maisons de retraites. ●



Vendredi 2 mars, Maud le Foll, chanteuse, a animé un spectacle cabaret dans une belle ambiance. Son répertoire sur le voyage a séduit les résidents qui se sont laissés transporter vers d'autres horizons. Ils ont pu admirer l'artiste qui portait de belles robes à paillettes et à plumes et de beaux accessoires assortis. Les spectateurs ont exprimé leur satisfaction et souhaitent une nouvelle prestation pour l'année prochaine. ●

**SARL Allo Taxis**  
7j/7

Transports toutes distances  
Transports de malades assis  
allotaxipontois@gmail.com  
**06 85 77 16 25**

Commune de stationnement  
Pont-St-Marie, St-Julien-les-Villas et St-Maure



### À vos agendas !

● **Repas des aînés** le 22 avril 2018 à 12h à la salle polyvalente : pensez à vous inscrire auprès de madame GUYOT Béatrice au 03.25.71.79.38 CCAS



● **Goûter des aînés** le jeudi 6 décembre 2018 à la salle polyvalente de 13h30 à 17h30 avec distribution de colis.  
**Distribution des colis** le vendredi 07 décembre de 9h à 17h

Merci !

### Recensement de la population

La commune remercie les sancéens pour le bon accueil réservé lors de la tournée des agents recenseurs et vous rappelle que vos réponses sont destinées à l'élaboration de statistiques. Également un grand merci aux agents recenseurs pour le travail effectué. ●

## État civil



### Naissances

#### ● Décembre 2017

07 : Laure WEISS  
14 : Martin DUBOIS  
20 : Auguste DOSNON  
21 : Kylian MARCHAND  
22 : Mehdi TAZARHINE

#### ● Janvier 2018

07 : Robin MARTIN  
08 : Timothé BUI  
20 : Nina VOU  
24 : Jenna BOURAS  
30 : Firdaws BENHABS

#### ● Février 2018

15 : Timéo BROCHOT ALARCON  
21 : Héloïse VOISIN

#### ● Mars 2018

02 : Jade CLEMENT  
06 : Sandro HEUILLARD

*Toutes nos félicitations  
aux parents !*

### Décès

#### ● Décembre 2018

03 : André PORTIER, 91 ans  
11 : Yvonne COLLARD, 90 ans  
13 : Marguerite PLIEZ veuve PERSONA, 89 ans  
19 : Anne LEFÈVRE veuve LAURENT, 98 ans  
24 : Jacqueline BRAIDA veuve ALEXANDRE, 90 ans  
27 : Colette ROBIN, 87 ans

#### ● Janvier 2018

13 : Basilio DARDANO, 86 ans  
17 : Jacqueline LOUVET veuve BLAISON, 93 ans  
22 : Bronislawa JANUSZ veuve PÉTRY, 94 ans  
25 : Hugues BOURGEOIS, 91 ans  
26 : Maria GONÇALVES, 90 ans

#### ● Février 2018

05 : Jamel CHELLOUH, 42 ans  
08 : Régis AUBEL, 89 ans  
11 : Renée MUTEL veuve EMPRIN, 96 ans  
12 : Jeannine FÉVRIER veuve CLÉRICI, 96 ans  
16 : René BRULEY, 87 ans  
24 : Jacques DERMY, 86 ans

#### ● Mars 2018

11 : Daniel GAT, 66 ans

*Nous présentons nos sincères  
condoléances à toutes les familles.*

Association 5e DIUS Red Diamond



Du 05 au 08 mai 2018

Parc Grimont

# COMMÉMORATION DU 73<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE À SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Exposition - Reconstitution  
Demonstration de vehicules d'epoque  
Reconstitution de campements  
Presentation d'equipement militaire  
Exposition d'un camp de 39-45

*Entree libre*



a.g.